

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2003)
Heft: 4

Artikel: "Nous devons agir au plus vite" : Interview
Autor: Dubois, Jean-Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

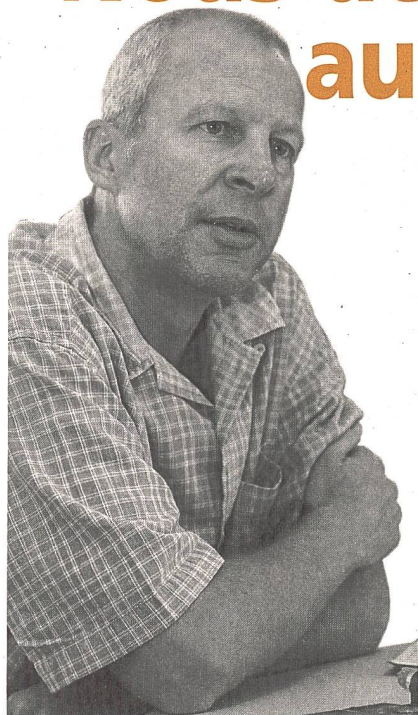
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉVELOPPEMENT ET ÉNERGIE

«Nous devons agir au plus vite»



Chef suppléant de la Section ressources naturelles et environnement à la Direction du développement et de la coopération (DDC), Jean-Bernard Dubois aborde l'importance des questions énergétiques dans la coopération avec les pays les plus pauvres.

Tout développement entraîne-t-il une croissance de la consommation énergétique ?
Certainement. Chez nous comme ailleurs, le développement nécessite de l'énergie.

La DDC s'investit dans plus de 1000 projets dans le monde, dans les pays du Sud, et les

pays et régions de l'Est. Quel rôle ont les questions énergétiques ?

Pour nous, l'énergie est un facteur important dans de nombreux projets de développement, comme dans l'agriculture ou dans les petites entreprises. Des projets où les préoccupations énergétiques ne sont pas les plus importantes. Mais nous sommes aussi impliqués dans des projets où il est spécifiquement question d'énergie. Notre objectif consiste alors à optimiser la production et l'exploitation. Mais cela ne représente que quelque 5% de l'ensemble des projets.

La DDC met aussi l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées. Sans apport d'énergie, impossible d'assurer une meilleure qualité de vie...

Il faut faire une distinction entre l'énergie destinée à la production industrielle et celle consacrée à l'amélioration de la qualité de vie. De nombreux projets prévoient le recours aux énergies renouvelables, surtout par exemple au solaire. Cette technologie convient particulièrement pour l'éclairage, la télévision et les télécommunications. Trop faible, elle ne peut pas être affectée à la production industrielle. On veut donc la plupart du temps améliorer la qualité de vie. Les centrales hydroélectriques comptent parmi les principales sources d'énergie renouvelable. Elles fournissent d'énormes quantités d'énergie pour la production. Cette source recèle un grand potentiel, lequel est encore loin d'être épuisé, que ce soit en Suisse ou dans les pays en voie de développement. Au Nicaragua, par exemple, l'hydraulique ne couvre que 20% des

besoins énergétiques alors qu'elle pourrait être la principale source d'énergie du pays.

De l'existence d'un potentiel à son exploitation, il y a un abîme...

C'est vrai. Trop souvent, les initiatives restent théoriques. Dans la pratique, la question qui se pose est comment intégrer des projets énergétiques économiquement viables dans un milieu social spécifique. On base son argumentation sur la présence d'une quantité suffisante de soleil en Afrique ou en Amérique du Sud sans tenir suffisamment compte de l'environnement social ou économique. C'est ainsi qu'échouent de nombreux projets énergétiques. Nous cherchons à nous préoccuper aussi bien de l'environnement réel des gens que de leurs besoins. Nous ne voulons pas uniquement promouvoir une énergie spécifique, même si nous nous heurtons parfois à l'incompréhension d'organisations qui poursuivent cet objectif.

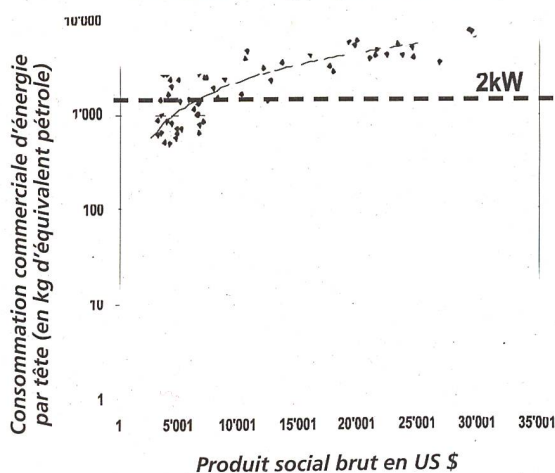
On reproche souvent aux pays en voie d'industrialisation de commettre les mêmes erreurs que les pays industrialisés: pollution de l'air, de l'eau et des sols, gaspillage de l'énergie, projets mamouths (barrage des Trois-gorges en Chine) ou lacunes dans la politique des transports (automobiles en Chine). A raison ?

Tant au Nord qu'au Sud, il faut modifier sa consommation d'énergie de manière à rejeter moins de CO₂. Notre propre développement est aussi fondé sur les énergies non renouvelables. Nous n'avons commencé à y réfléchir qu'après avoir atteint un certain niveau. Il y a 20 ans, nous disions: «Pour aller mieux, suivez notre exemple». Depuis les années 1990, notre message a radicalement changé. Maintenant, nous clamons: «Surtout, ne commettez pas les mêmes erreurs que nous, ce serait dangereux pour la planète». Pourtant, fau-

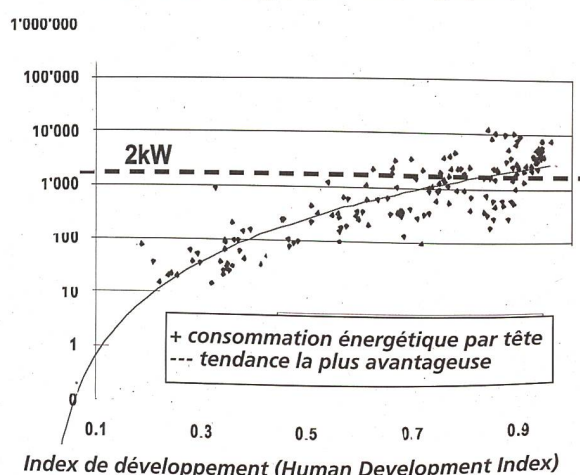
Suite en page 4

Relations entre énergie et environnement

Croissance énergétique et économique



Croissance énergétique et démographique



Ces deux graphiques illustrent les thèses de Meinrad K. Eberle en page 3

La DDC

La **Direction du développement et de la coopération (DDC)** est chargée de la coopération internationale au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Elle est responsable de la coordination générale de la coopération au développement et de la coopération à l'Est avec d'autres offices de la Confédération ainsi que de l'aide humanitaire de la Suisse.

La DDC s'acquitte de sa tâche avec le concours de **500 personnes** travaillant en Suisse et à l'étranger. Elle dispose d'un **budget annuel de 1,2 milliard de francs** (2003). La DDC mène certaines actions directement, soutient des programmes d'organisations multilatérales et cofinance des programmes d'œuvres d'entraide suisses et internationales dans les domaines suivants: coopération bilatérale et multilatérale au développement, aide humanitaire, y compris le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), et coopération avec l'Europe de l'Est.

La coopération au développement a pour objectif de **lutter contre la pauvreté** en aidant, dans les pays partenaires, les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage l'accession à l'autonomie économique et politique des Etats, contribue à améliorer les conditions de production, aide à surmonter les problèmes écologiques et assure aux populations les plus défavorisées un meilleur accès à la formation, aux soins de santé primaires et à la culture.

La coopération bilatérale au développement se focalise sur 17 pays prioritaires et quatre programmes spéciaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Sont en cours d'exécution environ 1000 projets. Sur le plan multilatéral, la DDC coopère surtout avec les organisations du système des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Informations: www.deza.admin.ch

Suite de la page 2

te d'être prêts à réaliser eux-mêmes des progrès dans le domaine des énergies renouvelables, les pays du Nord ne seront pas crédibles.

Expert en matière d'environnement, le professeur M. S. Swaminathan affirme que les pays pauvres souffrent beaucoup plus du changement climatique que les pays riches.

C'est un aspect très important. Les pays les plus pauvres souffriront le plus de l'évolution climatique, alors même que certains n'en sont pas à l'origine. Néanmoins ces prochaines années, des pays émergents comme l'Inde, la Chine, le Brésil vont fortement contribuer à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre. Un géographe fribourgeois, le professeur Martin Beniston, a démontré que dans un avenir proche l'agriculture régressera de 40% dans des pays comme l'Inde ou le Mexique. La situation devient dramatique. Nous devons donc agir au plus vite.

La Suisse figure dans le peloton de tête des pays en matière de recherche et de développement énergétique. Le transfert des connaissances représente-t-il l'un des facteurs-clés pour les questions liées à l'énergie?

Oui. Plusieurs offices fédéraux (seco, OFEFP, DDC, OFEN) élaborent actuellement une plate-forme visant à promouvoir les énergies renouvelables. Celle-ci a pour objectif d'informer les acteurs économiques suisses concernés sur toutes les initiatives internationales en cours afin qu'ils puissent y prendre part. Ils sont informés du contexte dans lequel évoluent les pays en voie de développement. Cette plate-forme devrait aussi servir à coordonner diverses activités dans le domaine des énergies renouvelables.

L'économie privée jouera-t-elle le jeu?

Nous sommes sûrs d'une chose: une solution technique ne peut être plébiscitée que si sa rentabilité à long terme est garantie. Par exemple au Costa Rica, le projet (financé par la DDC) d'introduire un système de production d'eau chaude fai-

sant appel à un générateur thermosolaire n'est utilisé que par les plus riches ménages, mais pas à une plus grande échelle dans les hôtels et les industries. Et ceci parce que ce système coûte plus cher que ses alternatives. Il est donc indispensable de travailler en partenariat avec des institutions et des entreprises d'expérience, gérées suivant des principes d'économie de marché et motivées par un intérêt à long terme, d'acquiescer un nouveau savoir-faire technologique.

Comment pensez-vous parvenir à promouvoir les énergies renouvelables?

Nous nous concentrons sur des projets ruraux décentralisés que nous jugeons adéquats. Essentiellement dans des villages isolés qui ne seront pas raccordés avant 10 ans au réseau électrique. Ces habitants ont concrètement besoin d'un meilleur éclairage, de plus de moyens de communication et d'une maintenance des systèmes.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples?

Dans le secteur photovoltaïque, nous avons lancé un projet en collaboration avec l'EPFL et les autorités nationales responsables de l'énergie au Maroc. Son objectif est de combiner les énergies hydraulique et photovoltaïque. L'eau est utilisée lorsqu'il y en a; elle est relayée par le photovoltaïque en cas de sécheresse. Nous espérons que ce projet-pilote sera couronné de succès et pourra bientôt être reproduit dans d'autres régions. Le développement de gazéificateurs (qui convertissent de la biomasse en gaz), en Inde, sont un autre exemple. Dans ce projet, nous collaborons avec un institut danois.

Vous accordez une importance particulière au développement durable...

C'est la condition de base pour tout projet que nous soutenons. Le développement durable est un ensemble complexe de facteurs économiques, sociaux et environnementaux.

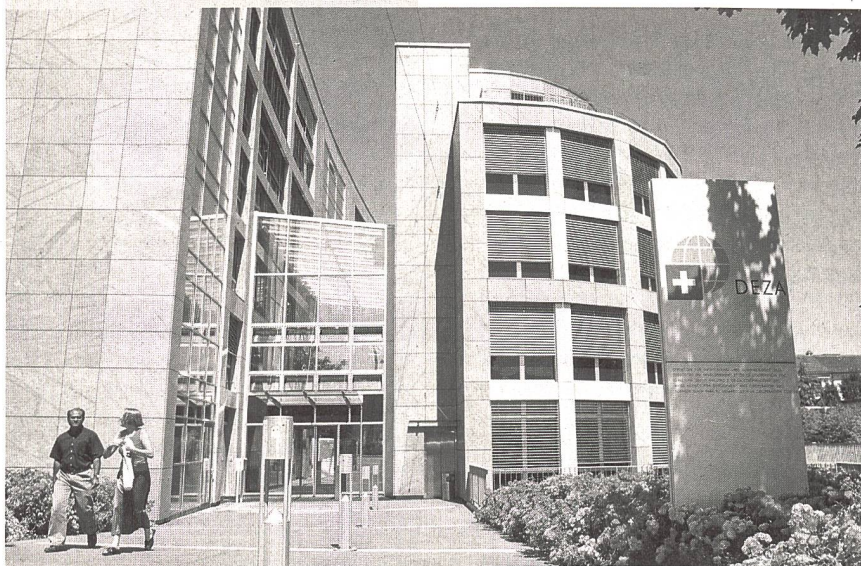
Comment empêcher les monopoles locaux?

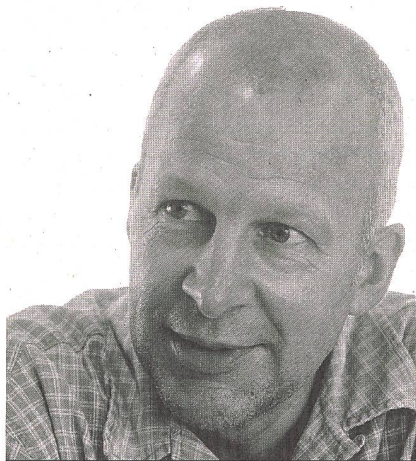
Cet aspect est important aux yeux de la DDC. Il ne suffit pas d'aménager des installations. L'accès à l'électricité, par exemple, nécessite aussi une intervention au niveau social. Une entreprise raccordée au réseau a davantage de pouvoir. Les pauvres ont-ils aussi accès? Nous coopérons avec le plus grand nombre possible d'acteurs.

Economiser l'énergie est la deuxième condition à remplir pour promouvoir une utilisation rationnelle. Mais comment demander aux plus démunis d'économiser?

Les pays en voie de développement recensent également de grands consommateurs d'énergie (par exemple l'industrie ou le bâtiment). Souvent, ces consommateurs utilisent très mal l'énergie à laquelle ils ont accès. Les économies d'énergies renferment donc un plus grand potentiel que le recours aux énergies renouvelables.

Le siège central de la DDC, rue de Fribourg à Berne





Jean-Bernard Dubois: «Une solution technique ne peut être plébiscitée que si sa rentabilité à long terme est garantie.»

Il est bien clair que les plus démunis ne peuvent pas beaucoup économiser. Pourtant un bon foyer consomme trois fois moins de bois. Par des moyens très simples, il est possible d'améliorer la combustion, de diminuer la quantité de biomasse nécessaire et ainsi, d'améliorer la qualité de l'air. Ces mesures sont donc également profitables pour la santé.

La DDC reste assez discrète sur la mobilité. Pourtant, en Inde par exemple, la part des transports dans la pollution atmosphérique est passée de 20% à 75% en une quarantaine d'années...

La tendance est identique en Suisse! Et il en va de même en Afrique, en Amérique latine ou en Chine, surtout dans les grandes villes. La DDC manque d'expérience et dispose de très peu de ressources dans le secteur de la mobilité, raison pour laquelle nous y sommes beaucoup moins engagés. Nous participons néanmoins à quelques projets ciblant très précisément cette problématique. Nous soutenons des mesures de contrôle de la qualité de l'air en Equateur, en Bolivie, au Pérou, au Chili, de même qu'en Indonésie et au Vietnam. Nous collaborons avec les autorités afin de faire passer des normes,

des prescriptions et des lois permettant de contrôler les véhicules et d'améliorer la qualité de l'air. Nous menons également deux autres projets dans le secteur de la mobilité: le projet Rikshaw, en Inde (cf. page 8), ainsi qu'un projet d'urbanisation, né dans le cadre d'un partenariat entre les villes de Zurich et Kunming. Il y est essentiellement question d'optimiser les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisation des transports publics, en prévoyant par exemple l'implantation de centres commerciaux à proximité des stations de métro plutôt qu'en périphérie.

Quelques pays s'acquittent des obligations contractées en matière de CO₂ à la signature du protocole de Kyoto par des imputations liées à des programmes qu'ils mènent dans le tiers-monde, sans pour autant réduire leurs propres émissions de CO₂. Qu'en pensez-vous? La responsabilité de ce dossier incombe à l'OFEPF et au seco. La DDC ne souhaite pas lancer de projets utilisés de cette manière. Il nous semble par contre important de bénéficier d'une formation sur ces nouveaux instruments, qui pourraient avoir des répercussions positives, puisque les flux financiers qu'ils entraînent pourraient profiter aux couches défavorisées de la population rurale.

On ne peut éluder la question de ce qu'il adviendra en cas d'épuisement des réserves pétrolières.

C'est un défi global. Je suis convaincu qu'il est illusoire de croire que les pays en voie de développement emprunteront le chemin du développement durable si les pays de l'OCDE n'entreprennent pas de gros efforts pour recourir aux énergies renouvelables et économiser l'énergie.

Nous sommes parfaitement conscients d'aller au-devant de conditions d'approvisionnement difficiles. Les cartes seront donc redistribuées et les rapports de force joueront un rôle toujours plus important.

Dans ce dernier secteur, elle met l'accent sur le **Fonds pour l'environnement mondial** (FEM). Philippe Roch, directeur de l'OFEPF et Anton Hilber, responsable des affaires internationales au sein de cet office, y représentent la Suisse avec Jean-Bernard Dubois, de la Direction du développement et de la coopération.

Créé en 1991, le FEM compte 167 états-membres et gère un portefeuille d'une valeur globale dépassant onze milliards de dollars. Administré par la Banque mondiale, il est le principal instrument de financement pour l'environnement mondial. Les financements accordés par le FEM servent à financer le surcoût permettant d'atteindre un **bénéfice environnemental mondial** par le biais de projets de développement ordinaires.

L'OFEPF

L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF) contribue à la participation helvétique à la collaboration internationale en matière d'écologie.

Dans les années 90, la politique environnementale est devenue un thème important dans la politique extérieure des Etats et dès 1993, le Conseil fédéral l'a classée comme l'un de ses cinq **domaines prioritaires**.

Dans sa politique environnementale extérieure, la Suisse s'engage tant pour le développement du **droit international de l'environnement** que dans le domaine des institutions et de la coopération technique et financière.

Le seco

Le centre de prestations **Développement et transition** (ET) du **Secrétariat d'Etat à l'économie** (seco) et la Direction de la coopération et du développement (DDC) sont chargés d'appliquer la politique suisse en matière de coopération au développement. ET traite des **aspects économiques et commerciaux** avec pour objectifs prioritaires l'amélioration des conditions d'existence et la diminution de la pauvreté dans ces pays: les principaux domaines d'activité du centre de prestations ET sont:

- Préparer les conditions favorables à la **croissance** et aux **investissements** par le biais d'une stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles, un appui du secteur financier et l'aménagement de la dette;
- Préparer les conditions favorables à l'**investissement privé** dans les pays en voie de développement et en transition; améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux à long terme;
- Mettre sur pied l'**infrastructure de base** en mobilisant les ressources publiques et privées; augmenter la productivité en améliorant la gestion des entreprises d'approvisionnement;
- Augmenter les **possibilités d'exportation** et l'accès au marché de produits en provenance des pays en voie de développement et en transition conformément aux normes en vigueur sur le plan international (OMC, OIT, accords environnementaux internationaux, etc.).

Le seco prend part à différents projets dans le domaine de l'énergie. Il soutient des méthodes de production efficaces et écologiques et l'utilisation des **énergies renouvelables** dans l'industrie ainsi que la mise sur pied d'une infrastructure de base efficace dans le secteur public de l'énergie.

Informations: www.seco.admin.ch

Le rôle du FEM consiste à ouvrir la voie et à intégrer des institutions étatiques, des organisations non gouvernementales, les milieux économiques privés et d'autres organisations de développement dans le projet, puis à leur en confier la tâche.

Une part importante du **cofinancement** est assurée par les pays bénéficiaires eux-mêmes. On peut estimer que, pour chaque franc accordé par la Suisse, le FEM bénéficie de trois francs de cofinancement.

La DDC, le seco, l'OFEPF et l'OFEN ont également créé une plate-forme commune pour la promotion des énergies renouvelables dans la coopération internationale (voir page 6). Informations: www.buwal.ch